



Pose meubles de salle de bain

Par **fayol**, le **22/09/2010** à **00:06**

Bonjour,
La pose de ma salle de bain n'a pas été réalisée à la date prévue .j'ai accepté un retard de 3 mois moyennant un dédomagement financier.
Aujourd'hui la nouvelle date limite arrive à son terme et la salle de bain n'est toujours pas posée.
Impossible d'obtenir des renseignements auprès du vendeur, du métreur et du poseur. (injoignables ou pas au courant)
un acompte à été versé à la commande.
suis- je en droit d'espérer **un remboursement de l'acompte avec l'annulation de l'achat.** d'avance merci de votre aide.